

Nouveau

ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI :

SITE DE REILHAC LE MATIN

ET DE CRANDELLES L'APRES-MIDI

Suite au changement de rythme scolaire sur la commune de REILHAC, un accueil de loisirs est mis en place les mercredis à partir de septembre 2021.

Il a lieu à l'école de Reilhac le matin pour les enfants de Reilhac, et à l'école de Crandelles les après-midis pour les communes de Reilhac, Naucelles, Jussac et Crandelles.

Le matin: sur le site de Reilhac

Accueil échelonné des enfants à partir de 7 h 30 jusqu'à 9 h 00. **(7 H sur inscription à la mairie)**

Début des activités à 9h30. Les activités se terminent vers 11h30.

Les parents peuvent récupérer les enfants qui seront en garderie à partir de 11h45 jusqu'à **12h45**.

Les garderies avant et après les activités assurées par la commune sont gratuites.

Les parents peuvent aussi inscrire leurs enfants en journée complète.

A 11h45, un transport de ramassage (gratuit) récupère les enfants comme indiqué ci-dessous pour les amener sur le site de Crandelles.

A partir de midi: site de Crandelles

Arrivée du bus à Crandelles à 12h30 pour le repas à la cantine de l'école de Crandelles.

Accueil de 13h30 à 14h à la maison des loisirs.

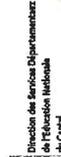
Début des activités à 14h00. Les activités se terminent vers 17h30.

Goûter fourni à 16h.

Départ échelonné de 17h30 à 18h00.

Arrivée à l'Ecole de REILHAC à 18 h 20.

DOSSIER FAMILLE ALSH
ET FICHE D'INSCRIPTION A L'ANNEE OU AU MOIS
(8 jours avant minimum)
disponibles sur le site du centre social : www.csiva.fr



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DES MERCREDIS

DIRECTEURS: Yohann ALRVIE les matins et Laure CAUFEY à partir de 11h45
 06 45 15 03 29

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AUPRES DE VOTRE SECRETARIAT DE MAIRIE OU AU CENTRE SOCIAL

SEPTEMBRE 2021

PROGRAMME	MATIN	APRÈS-MIDI
Mercredi 8 septembre	Raconte moi tes vacances! 	Sortie à la Plantelière - 6: découverte des senteurs +6: course d'orientation
Mercredi 15 septembre	Préparation du casino 	Le casino du centre
Mercredi 22 septembre	Quizz du monde 	Je fabrique mon passeport pour voyager
Mercredi 29 septembre	Sport du mercredi matin! 	Sentez-vous sport à Peyrolles

OCTOBRE 2021

PROGRAMME	MATIN	APRÈS-MIDI
Mercredi 6 octobre		Mon activité manuelle 
Mercredi 13 octobre		Atelier cuisine <i>Atelier Cuisine Enfants</i> 
Mercredi 20 octobre	Astérix et Obélix 	Pizza salées / sucrées Découverte Gauloise!

Ouverture de l'ALSH des vacances d'Automne du 25 au 29 octobre 2021
 Plus d'infos sur notre site internet à partir de début octobre: www.csiva.fr

L'équipe d'animation est susceptible d'adapter le programme en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Merci de votre compréhension.





ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT DES MERCREDIS

DIRECTEURS: Yohann ALRVIE les matins et Laure CAUFEY à partir de 11h45

06 45 15 03 29

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS AUPRES DE VOTRE SECRETARIAT DE MAIRIE OU AU CENTRE SOCIAL

NOVEMBRE 2021

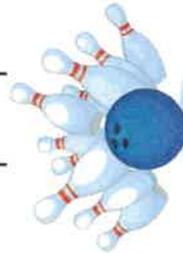


PROGRAMME	MATIN	APRÈS-MIDI
Mercredi 10 novembre	Jeux Olympiques 	-6: atelier cuisine + lancer de menhirs! + 6: potion magique + jeux olympiques 
Mercredi 17 novembre	Matinée musicale 	-6: chansons européennes +6: jeux traditionnels
Mercredi 24 novembre	Matinée jeux de société 	Sortie au bowling! -6: structure jeux +6: bowling

L'équipe d'animation est susceptible d'adapter le programme en fonction de l'évolution du contexte sanitaire. Merci de votre compréhension.

DECEMBRE 2021

PROGRAMME	MATIN	APRÈS-MIDI
Mercredi 1er décembre	 Atelier de Noël	-6: Bientôt Noël +6: Atelier cuisine
Mercredi 8 décembre	Petit film de Noël 	Sortie au cinéma
Mercredi 15 décembre	Atelier cuisine de Noël 	Promenade au Marche de Noël



Bonnes fêtes de fin d'année à tous!





Centre Social de la Vallée de l'Authre
 2, place des Ecoles – 15250 NAUCELLES 04 71 47 24 10
DOSSIER FAMILLE ALSH 3-17 ANS 2021/2022

Toutes les rubriques de cet imprimé doivent être dûment remplies. A défaut, l'inscription ne sera pas prise en considération. Vous devez informer et signaler tout changement au directeur de l'ALSH.

NOM DE L'ENFANT :

PRENOM :

Date et lieu de naissance : |__| |__| |__| |__| à

Concerne les Ados : Mail : / Portable :

Etablissement scolaire fréquenté : **Classe :**

Téléphone des parents : __/__/__/__/__ - __/__/__/__/__

Représentant légal 1	Représentant légal 2
<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Tuteur
<input type="checkbox"/> Autre à préciser : _____	<input type="checkbox"/> Autre à préciser : _____
Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____
Situation matrimoniale :	Situation matrimoniale :
<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale
<input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Autre	<input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Autre
Adresse : _____	Adresse : _____
Code postal : _____	Code postal : _____
Ville : _____	Ville : _____
Domicile : __/__/__/__/__	Domicile : __/__/__/__/__
Portable : __/__/__/__/__	Portable : __/__/__/__/__
Travail : __/__/__/__/__	Travail : __/__/__/__/__
Profession : _____	Profession : _____
Employeur : _____	Employeur : _____

Adresse mail :

Régime d'Allocations familiales dont l'enfant dépend : Régime général CAF : <input type="checkbox"/> Régime MSA : <input type="checkbox"/> Autres régimes : <input type="checkbox"/>	<div style="border: 1px solid black; border-radius: 15px; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> N° d'allocataire </div>
QUOTIENT FAMILIAL : : si non fourni, QF maximum appliqué Fournir une attestation CAF ou MSA obligatoirement ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition N-1 sur les revenus N-2.	

N° de sécurité sociale :

Nom de l'assurance extrascolaire : N° d'assuré :

A, le Signature(s)



(Fournir l'attestation d'assurance correspondante

tournez la page svp →

Personnes à contacter et/ou autorisées à venir chercher l'enfant en cas d'urgence ou d'indisponibilité des parents (Présentation d'une pièce d'identité) :

Nom : Prénom : Qualité : Tél. ___/___/___/___/___/___
 Nom : Prénom : Qualité : Tél. ___/___/___/___/___/___
 Nom : Prénom : Qualité : Tél. ___/___/___/___/___/___

Allergies

	OUI	NON	Lesquelles ? (Préciser la cause et les signes évocateurs)
Alimentaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Médicamenteuses	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres (pollen, animaux, ...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Informations médicales : PAI

P. A. I (Protocole d'Accueil Individualisé) : OUI NON

Problème de santé particulier :

Traitement médical :

Si oui, joindre le PAI et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance

AUTORISATIONS ET DECHARGES

Je soussigné (e),, responsable légal de l'enfant

(Rayer si non autorisation)

- Autorise mon enfant à participer aux différentes activités et sorties proposées de l'ALSH
- Autorise mon enfant à emprunter le transport collectif
- Autorise mon enfant à être transporté dans le mini-bus du centre social
- Autorise la personne habilitée à consulter mon QF sur CDAP et à conserver une copie d'écran de mon QF
- Autorise le centre social à photographier mon enfant
- Autorise le centre social à utiliser l'image de mon enfant pour la réalisation des plaquettes d'information de la structure.
- **Pour les enfants à partir de 6 ans, j'autorise mon enfant à quitter l'ALSH seul**
- En cas de besoin d'hospitalisation, le centre social contactera le Centre Hospitalier d'Aurillac.
- **J'ai lu et accepte le règlement et fonctionnement de l'ALSH disponible et téléchargeable sur le site**
- Autorise le centre social à m'envoyer des infos sur ma boîte mail
- Autorise le centre social à m'envoyer les factures sur ma boîte mail

A, le Signature(s)



Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Cantal



Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre
2, place des Ecoles
15250 NAUCELLES

04.71.47.24.10 / http :www.csiva.fr / centre.social.vallee.authre@wanadoo.fr

INSCRIPTION A L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

Accueil de loisirs sans hébergement des MERCREDIS 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Quotient familial CAF ou MSA : Numéro allocataire :(obligatoire)

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA POUR TOUT CHANGEMENT (ou à défaut, votre avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de l'année N-2)

(Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué)

OU :

J'accepte la personne habilitée à consulter mon QF sur CDAP et à conserver une copie d'écran OUI / NON

ADRESSE MAIL :

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON

J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

J'inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Accueils de Loisirs du Centre Social Vallée de l'Authre tous les mercredis de l'année scolaire 2021/2022 et déclare être au courant des activités proposées par le centre social. (Sorties, déplacements ou regroupements...), je déclare avoir pris connaissance du fonctionnement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :

Ecole fréquentée : Classe :

Sur le site de REILHAC (le matin) et le site de CRANDELLES (repas + après-midi)

Sur le site de MARMANHAC

	MATIN	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT (Uniquement pour les communes de Naucelles – Jussac et Reilhac)	
Mercredis de Septembre 2021 à juillet 2022	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> À midi	<input type="checkbox"/> le soir

Je m'engage à prévenir le centre social de toute absence de mon enfant sur un des mercredis au moins une semaine à l'avance. Si délai non respecté, se référer au règlement de l'ALSH.

Carte d'adhésion : **2021-2022 (du 1^{er}/09/21 au 31/08/22)** Enfant : 3,50 € / Famille : 10 €

Tarifs 2021/2022 :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et signature des responsables :





Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre
INSCRIPTION SEPTEMBRE 2021 --- Accueil de loisirs sans hébergement 3/12 ans

Nom des parents :

Adresse :

Adresse mail:

Quotient familial CAF ou MSA : Numéro allocataire :

JOINDRE OBLIGATOIREMENT ATTESTATION CAF OU MSA ou à défaut l'avis d'imposition ou de non-imposition de l'année N-1 sur les revenus de N-2 - Sans le montant du quotient familial, le tarif le plus élevé sera appliqué -

Inscris mon enfant désigné ci-dessous dans l'un des Centres de Loisirs du Centre Social de la Vallée de l'Authre, déclare être au courant des activités proposées par le centre social et déclare avoir pris connaissance du règlement de l'ALSH téléchargeable sur le site <http://csiva.fr/>

Nom : Prénom : Age :
 Ecole fréquentée : Classe :

- Sur le site de REILHAC et de CRANDELLES
- Sur le site de CRANDELLES
- Sur le site de MARMANHAC

	MATIN*	REPAS	APRES-MIDI	TRANSPORT**	
Mer 8 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi	<input type="checkbox"/> le soir
Mer 15 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi	<input type="checkbox"/> le soir
Mer 22 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi	<input type="checkbox"/> le soir
Mer 29 septembre	<input type="checkbox"/> Matin	<input type="checkbox"/> Repas	<input type="checkbox"/> Après-midi	<input type="checkbox"/> à midi	<input type="checkbox"/> le soir

*concerne uniquement la commune de Reilhac

**concerne uniquement les communes de Naucelles-Jussac et Reilhac

J'autorise le centre social à m'envoyer des informations sur ma boîte mail OUI / NON
 J'autorise le centre social à m'envoyer les factures par mail..... OUI / NON

Carte d'adhésion : **2021-2022 (du 1^{er}/09/21 au 31/08/22)**

Enfant : 3,50 € - Hors territoire : 5€ / Famille : 10 € - Hors territoire : 12€

Tarifs 2021/2022 :

Quotient familial	Journée sans repas	½ journée sans repas	Repas
<427	4,06	2,01	1,3
427<518	5,24	2,57	1,68
518<660	6,18	3,2	2,06
660<1045	8,03	4,82	2,44
1045<1397	9,97	6,1	2,82
1397<1833	10,73	6,78	3,2
1833<2202	11,14	7,04	3,58
>2202	11,43	7,22	3,96

Date et Signature des parents



